Président du Département

Saint-Brieuc, le 19 avril 2024

références 2024 / 2194

Service DSN

Tél 02 96 62 62 22

Suivi par Solène TRECHEREL

objet Appel à projets numériques 2024 Construire le numérique en Côtes d'Armor

A l'Attention des acteurs du numérique

Mesdames, Messieurs,

Notre politique numérique départementale s'appuie sur trois grands axes, portés par le Vice président Vincent Alléno.

Il s'agit tout d'abord de garantir la couverture numérique de l'ensemble du territoire. Avec la région Bretagne, le Département investit pour garantir à tous les costarmoricains et costarmoricaines l'accès à la fibre. C'est un objectif essentiel pour l'attractivité et le développement de notre territoire. Mais l'accès matériel au numérique ne suffit pas.

La numérisation des pratiques, et notamment des services publics, constitue une fracture sociale qui accentue les inégalités et fragilise les plus vulnérables d'entre nous. Notre deuxième axe vise à soutenir les projets qui permettent de réduire la fracture numérique. C'est une question essentielle à nos yeux car il s'agit ici d'une question d'égalité, chère à notre majorité. Aucune population ne doit souffrir d'illectronisme, car aujourd'hui le numérique est essentiel pour accéder aux droits, qu'ils soient sociaux, économiques ou culturels. Le numérique est aussi un formidable support de médiation pour les collectivités et les associations, avec des pratiques innovantes dans les domaines culturels et artistiques, éducatifs, et même dans le domaine du soin et de la santé. Contrairement à de nombreux clichés, le numérique peut être un formidable vecteur de lien social. Soutenir les collectivités, et notamment les communes, ainsi que les associations qui œuvrent dans ce sens est donc important.

Enfin, à l'heure de la nécessaire transition écologique, réfléchir sur l'empreinte écologique du numérique sur notre planète est nécessaire. Promouvoir un numérique responsable et sobre en matière énergétique est donc le troisième axe de notre politique numérique départementale. Cette sobriété passe notamment par une réflexion au sein de notre collectivité sur nos usages, ainsi que sur le réemploi et le recyclage de nos matériels numériques.

Notre réseau « Construire le numérique en Côtes d'Armor » qui compte à ce jour plus de 120 membres a pour vocation de fédérer les acteurs du numérique sur notre territoire, dans l'interconnaissance et en synergie. Rejoindre ce réseau permet de partager les pratiques et de bénéficier de l'expérience de la communauté. Il permet aussi d'emprunter du matériel spécifique à la Numérithèque départementale pour permettre de diversifier les ateliers de médiation numérique auprès de ses partenaires. Mutualiser les équipements de pointe au profit de toutes les structures sur le territoire fait sens pour notre collectivité.





En effet, le Département soutient les collectivités et associations qui souhaitent créer une nouvelle offre numérique pour les costarmoricaines et costarmoricains. Cette politique de soutien permet d'accompagner des projets innovants portés localement, au plus près des habitantes et des habitants. Il s'agit aussi pour notre collectivité de soutenir l'écosystème numérique en Côtes d'Armor.

Depuis 2019, le Département a mobilisé les porteurs de projets numériques en organisant 4 précédents appels à projets numériques dans l'objectif de faire émerger des actions numériques ouvertes au plus grand nombre. La campagne d'appel à projets numériques 2023 a retenu 25 projets pour un montant financier total de près de 80 000 €. Parmi ces 25 projets, le jury a choisi de souligner la qualité de cinq projets, lauréats des trophées du numérique. Ces prix honorifiques valorisent des projets qui accompagnent au mieux les costarmoricains et costarmoricaines dans leur vie quotidienne, qui sont particulièrement innovants ou bien encore qui associent le plus d'habitants en diversifiant les usages du numériques. Les lauréats adhèrent au réseau « Construire le numérique en Côtes d'Armor ».

Ce nouvel Appel à projets numériques a pour ambition de poursuivre la transition numérique départementale. Une enveloppe de 100 000 € y est consacrée cette année dont 90 000 € en investissement et 10 000 € en fonctionnement. L'objectif est d'accompagner un maximum de projets dans l'ensemble des territoires costarmoricains notamment ruraux en veillant à une répartition équilibrée du soutien départemental.

Nous avons souhaité que cet appel à projet reste simple et ouvert, pour permettre une grande diversité de candidatures. Si votre structure souhaite développer des projets ou des actions numériques, nous vous invitons à déposer votre candidature jusqu'au 31 août 2024.

Vous trouverez le règlement ainsi que les modalités de candidature en vous connectant sur notre page internet <a href="https://cotesdarmor.fr/numerique">https://cotesdarmor.fr/numerique</a>

Pour toute information complémentaire, demande d'accompagnement et de conseils, n'hésitez pas à nous contacter au 02.96.62.22.22 ou par courriel à l'adresse <u>construirelenumerique@cotesdarmor.fr</u>

Je vous prie de croire, Madame, Messieurs, à l'assurance de ma considération distinguée.

**Christian Coail**